# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 JUILLET 1869. 42e année—Vol. XLII.



DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 14 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par J. Déjan Jr. encanteur, à sa nouvelle salle d'encan, rue Gravier, coin Carondelet, vente régulière les lundis, mercredis et vendredis de toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc. Aussi, au No 127 de la rue Domaine—Meubles et piano.

Par Hart aux. Marks & Co. au No 31 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie et "notions".

☞ Achetez vos cendriers et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES.
185.....Rue des Remparts.....185

ATTENTION!!

☞ L'attention des constructeurs, plombiers, et ferblantiers est appelée sur l'annonce de M. D. E. Murphy, ingénieur, annonce qui les concerne.

☞ Vente d'articles français légèrement avariés : fourchettes, couteaux de table, serrures, cadenas, cuillers à thé, etc. etc. par M. D. E. Murphy—Voyez l'annonce.

☞ M. J. Dejan, Jnr., vendu jeudi, à 11 heures du matin, dans sa salle d'encan, meubles de tout genre, et à midi, rue Dumaine No 127, entre les rues Bourgogne et Dauphine, le contenu de la dite résidence, meubles et un piano droit à cordes obliques, en bon ton.

## Reformes Législatives en France.

Les réformes législatives que le gouvernement impérial de France doit faire présenter au Corps Législatif ne permettent plus de douter de l'esprit qui a fait jour dans les dernières élections. Le gouvernement a toujours la majorité, mais cette majorité est fort amoindrie et son caractère en est très altéré. La majorité arrive à la Chambre avec une base de votes populaires considérablement affaiblie et comprend elle-même que l'influence doit y gagner. Que ce déplacement d'influence soit partiellement un mal, que le libéralisme, toujours avengle comme l'habitude, ait une ambition insensée en France, elle n'est pas la question. Dès le moment que le gouvernement se laisse aller lui-même sur la pente de la réforme, la réforme doit avoir lieu, car les conservateurs, dans aucun temps ni dans aucun pays, n'ont pu arrêter à la fois et contre l'esprit public et contre les dispositions de l'Exécutif. Cet esprit public ne se fait pas encore prononcer contre le gouvernement personnel et le gouvernement cédant, il est que tout le monde cède, et conservateurs et révolutionnaires. Ainsi le centre gauche du Corps Législatif ayant recueilli le plus de suffrages dans le renouvellement de la Chambre, la France passe au centre gauche avec d'autant plus de facilité que le gouvernement y passe lui-même.

Ce n'est pas là une révolution et les ennemis de l'empire en seront peu satisfaits, car ils n'aiment pas que le gouvernement se mêle de libéralisme. Ce que les révolutionnaires aiment par dessus tout, c'est un gouvernement qui résiste, qui se cabre et qui se brise. Un gouvernement simple et qui se plie à la volonté nationale est ce qu'ils abhorrent le plus. Devant lui les haines tombent, les polémiques s'émoussent, les ambitions disparaissent, les antipathies s'évanouissent, et les mauvaises passions n'osent éclater. On a vu de nos jours plusieurs gouvernements suivre avec beaucoup de succès la politique de concessions. Léopold est ainsi jusqu'à la fin se concilier l'esprit public en Belgique, le gouvernement prussien a su également plier à propos les réformes de France, et l'Autriche vient dépouiller ses révolutionnaires de l'empire. Le gouvernement anglais n'agit pas différemment, et cela explique les deux réformes électorales accomplies en Angleterre sans révolution.

Après ces exemples, le gouvernement de France qui est certainement le gouvernement le plus éclairé d'Europe, ne pouvait rester sourd à la bréche. Il cède aussi et accepte ce que l'on paraît lui demander. Il a cru, par les ambitions parlementaires de l'époque. En France, comme partout ailleurs, on est pays de mots, et les Français très probablement auront de droit ce qu'ils avaient déjà de fait, car il est bien certain que l'administration centrale du pays ne changera pas.

Pour ainsi convaincre, qu'il examiner un instant les réformes que l'opposition demande. Les réformes demandées ne comportent en elles-mêmes aucun changement radical. La Chambre vient élire son président, par exemple; eh bien, si la Chambre obtient cette innovation, le président n'en sera pas moins l'élu de la majorité, et cette majorité étant impérialiste, le président en sera nécessairement impérialiste aussi. Si sous les 18 années du règne de Louis-Philippe, tous les présidents furent plus royalistes que le roi et certes le gouvernement en eut bien gagné à les nommer lui-même.

La Chambre veut avoir le droit d'interpellation. Mais ce droit existe aujourd'hui, et il est permis à chaque député parlant à la tribune de demander à un ministre tel renseignement qui il désire avoir. Les députés de l'opposition ont fait usage de ce droit d'interpellations jusqu'à présent, elle ont entassé nombre de fausses réponses pour forcer les ministres à les rectifier dans leurs réponses. Combien de fois déjà dans ces lutte stériles les séances du Corps législatif n'ont-elles pas dégénéré en audiences de parlage! Combien de fois déjà n'a-t-on pas vu les députés de faire avocats et soutenir leur cause avec les passions mal contrôlées des hommes du barreau! Cela n'est vu sans cesse et on le verra pas mieux avec le droit d'interpellation.

La Chambre veut le droit d'initiative, on en doit partager ce droit avec le gouvernement. Mais cette initiative sera nécessairement en majorité, il faudra qu'elle soit appuyée par un nombre de bureaux avant de se produire à la tribune, et si le nombre de bureaux manque, l'initiative est enterrée. A supposer, cependant que l'initiative se produise, c'est la majorité qui en décidera. L'initiative rendue à la Chambre n'aura d'autre résultat que de multiplier les a-des discussions interminables sans utilité, sans fruit, qui prolongeront de beaucoup les séances de la Chambre, et entretiendront dans le pays une agitation de brouillons et d'oisifs, souvent au détriment de l'intérêt public.

La Chambre vient encore la prérogative de répondre aux discours du trône à chaque ouverture de session. Cette prérogative, comme tout ce qui précède, prêtera à tous les mécontents, à tous les ambitieux, à tous les aspirants au ministère et à tous les conspirateurs de la Chambre, l'occasion de combiner des paragraphes voilés par la forme mais séditieux du fond, que la majorité repoussera sans nul doute, mais qui auront quelque fois l'honneur d'agiter la Chambre ou lui fourniront, par le moyen de la presse, plusieurs heures de récréation dramatique, sans profit réel pour personne.

Tel est le programme des réformes législatives auxquelles on veut faire tomber en France le gouvernement personnel du chef de l'Etat. Le gouvernement personnel est encore un de ces grands mots avec lesquels on trompe le peuple; le fait-il? Voire que sans le gouvernement personnel le peuple serait dans le paradis! Il faut en le grand ennemi de ce gouvernement, et c'est lui qui a beaucoup contribué à le rendre impopulaire. En cela, il y a un peu de vrai de sa part, car si d'un côté on voyait le gouvernement personnel, de l'autre on voyait accourir du suffrage universel, souverain de la politique personnelle. Sous Louis-Philippe, M. Thiers avait toutes les réformes législatives qu'il demande aujourd'hui, mais il avait par le suffrage universel qu'il n'aime pas le centrement, car il a été bien près d'échouer avec ce suffrage, et c'est réellement par miracle qu'il se trouve être encore chef d'un député à la Chambre. Il a arrivé en conséquence que M. Thiers et le centre gauche, dont il est le chef, ont voulu les libertés parlementaires du gouvernement constitutionnel et le suffrage universel de l'Empire. Nous avons lu de crier que M. Thiers et ses amis se repentiront de ce changement qui ne convient en aucune manière à leurs ambitions ni à leurs goûts. Ce que M. Thiers et ses amis veulent, c'est un gouvernement qui leur permette de dire ce qui leur convient et un système électoral qui leur assure des réélections perpétuelles. Nous croyons donc que les hommes du centre gauche seront les premiers pris aux réformes législatives que l'Empire semble prêt à accorder. Ces réformes opérées, Napoléon ne sera plus qu'un monarque constitutionnel, appuyé sur le suffrage universel, et bien d'autre appuyé sur un système électoral restreint et limité.

Telle est la situation parfaitement nouvelle, et ne restera plus à M. Thiers d'autre ressource que le ministère. C'est aussi ce qu'à la place du gouvernement personnel, qui restera toujours personnel au moins dans le choix des ministres pouvre qu'ils soient pris dans le sein de la Chambre, ce que nous offrirons à M. Thiers. Nous lui proposerons d'être ministre, à la condition d'avoir pour collègues M.M. Gambetta, Thiers, Jules, Simon, que tous quatre ont fait plus deux fois déposés, quand lui restera à en beaucoup de peine à le faire être dans un collège unique; et nous verrons ce que M. Thiers répondrait. Il y a là certainement une partie à jouer, et nous sommes convaincu que le gouvernement personnel le jouera de manière à confondre ses plus grands ennemis.

Un fait de nécrologie rétrospectif.—En 1824, cinq membres du clergé français arrivèrent à la Nouvelle-Orléans. C'étaient les abbés Blanc, Andoz, Perthier, Brassac et Jean-Jean. Tous avaient des qualités éminentes bien que diverses. L'abbé Blanc devint évêque à la Nouvelle-Orléans et l'abbé Perthier à la Mobile. Les trois autres après un long séjour en Louisiane retournèrent en France. L'abbé Hercules Brassac qui était sans contredit le plus distingué des cinq, est mort dans le courant de mai dernier, à Marvejols, département de la Lozère. Nous ignorons si les autres lui ont survécu.

Notre but n'est pas, du reste, de faire une notice collective; nous voulons simplement consacrer quelques lignes à la mémoire de l'abbé Hercules Brassac qui desservit successivement en Louisiane les cures de Baton-Rouge, de Donaldsonville et du Grand-Coteau où il a laissé des souvenirs qui se perpétuent traditionnellement et qui seront chers pendant longtemps encore à bien des gens. Homme d'érudition et de savoir, d'esprit et de jugement, l'abbé Brassac était doué aussi d'une faculté oratoire peu commune. Bien que parlant toujours d'abondance, il n'eut jamais redouté les périls de l'impression, car chez lui la forme avait été cultivée avec autant de soin que la raison. Les avantages naturels qu'il possédait étaient contrôlés, en outre, par un tact parfait, et à défaut de tact, son aménité, sa politesse et sa mansuétude l'eussent toujours préservé de tout écart dans ses sermons.

On conçoit qu'avec la supériorité qui le distinguait, l'abbé Brassac dût regretter son pays. Aussi en parlait-il souvent, et dès qu'il le put, il s'y retira sans emporter d'ici autre chose que l'estime et l'affection profondes de ceux dont il avait dirigé les intérêts spirituels. De Marvejols, département de la Lozère, où une vieille sœur lui avait donné asile, il allait quelquefois prêcher le petit carême dans une église de Paris. Enfin, à l'âge de quatre-vingts ans, il s'est éteint, de la mort des justes, sans laisser au monde que l'exemple de son désintéressement et de ses hautes vertus. L'abbé Brassac ayant eu en Louisiane une grande réputation, nous avons pensé que ces lignes pourraient avoir de l'intérêt pour beaucoup de monde. Si nous nous sommes trompé, on nous le pardonnera en faveur de l'intention.

☞ La poudre Laborde est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent.

A vendre chez Ball, Lyons & Co., 40 et 42 rue du Camp; Duconge, 39 rue de Chartres et A. Griffo, 285 rue Royale.

## COLONIES TROPICALES.

Le *Times* de New York s'exprime ainsi sur la valeur de l'île de Cuba:

"A aucune époque, dit ce journal, l'acquisition de Cuba n'a été objet d'un vœu patriotique; on n'a jamais dit qu'une affaire de parti. Cette île serait sans valeur pour nous, à moins qu'elle ne se peuplât d'Américains des Etats-Unis. C'est précisément là ce qui ne peut jamais se faire avec succès. Si la colonisation espagnole n'a pu y réussir, à plus forte raison, la colonisation américaine y échouerait-elle. L'incorrectable difficulté provient de ce que Cuba est située sous les tropiques, c'est-à-dire dans une région où la nature est perpétuellement en guerre avec le travail humain. Ou chercherait en vain dans l'histoire l'exemple d'une colonie prospère ou d'un Etat florissant fondé par les hommes blancs dans une région tropicale.

"On regarde généralement la race anglo-saxonne comme éminemment colonisatrice; on la croit doués d'un esprit aventureux, d'une vigueur de constitution et d'une énergie de caractère qui la rendent propre à se propager sur tout le globe. Il y a beaucoup de vérité là-dedans, mais il faut bien se garder d'étendre cela d'une manière absolue. La race anglo-saxonne n'a jamais pu, malgré de nombreux efforts, s'implanter d'une manière permanente dans une région tropicale.....

"L'Angleterre a colonisé l'Amérique du Nord avec un succès magnifique, et maintenant elle obtient des résultats également satisfaisants en Australie, comparée à l'Australie. Mais sur quel point de la zone torride est-elle parvenue à planter un rejeton qui ait pu y vivre et y prospérer par ses propres ressources? A-t-elle une seule colonie entre le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne qui soit autre chose qu'un établissement militaire et commercial? Elle est en possession de l'Inde depuis plus de cent cinquante ans, et cependant l'Inde britannique est elle autre chose aujourd'hui qu'une caserne et un comptoir? Toute la population blanche de l'Inde, après un siècle et demi de possession, est de soixante-dix millions, tandis que la population indigène s'élève à soixante-quatre millions. Appeler cette petite fraction de résidents une colonie capable de se suffire à elle-même serait absurde.....

"Il en est de même des établissements anglais de la côte d'Afrique, des Antilles et de la région équatoriale de l'Amérique du Sud. La Jamaïque, qui appartient à l'Angleterre depuis deux cents ans, n'a jamais compté, dans ces jours les plus prospères, dix mille habitants anglais de naissance ou d'origine. La population entière de la Guiane britannique, qui appartient à l'Angleterre depuis cinquante ans, n'atteint pas aujourd'hui cinquante mille âmes. Quel contraste avec la colonisation anglaise des régions tempérées de l'Amérique du Nord!"

On lit dans le *Courrier de l'Ouest*:

ILLINOIS—La célébration du 4 juillet, remise au 5, à Elgin, a été interrompue par un grave accident, dans l'avant-midi. Le pont neuf, sur la rivière Fox, était chargé de spectateurs qui avaient choisi ce point d'attaque pour voir une course entre plusieurs canotiers. Au moment où les canots se trouvaient dérobés à la vue des spectateurs par une des arcades de la structure, la foule se portait en même point, et le pont s'effondrant a cet endroit, cent cinquante personne furent précipitées dans la rivière. Impossible de décrire la scène de confusion qui s'en suivit. Suffit de dire que l'on n'a aucune perte de vie humaine à déplorer. Nombre de personnes ont été grièvement blessées: un jeune homme du nom de Tourtelotte a failli se faire crever l'épine dorsale, mais ses blessures ne sont pas mortelles. Inutile d'ajouter que la fin de la fête a été moins joyeuse que le commencement.

## FÊTE A BORD.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Une fête splendide a été donnée lundi par le contre-amiral baron Méquet à bord de la frégate française *Sémiramis*, actuellement dans le port de New York, à l'occasion de l'anniversaire de l'Indépendance américaine. Un temps d'une douceur italienne a favorisé cette journée, qui avait le double mérite d'une magnifique partie de plaisir et d'une non moins magnifique démonstration de cordialité internationale. Cette particularité a été remarquée, surtout en ce qu'elle est un nouveau symptôme du rapprochement qui s'opère progressivement entre les deux nations, et qui est également désirable pour toutes les deux. Il faut féliciter M. le marinal Méquet de l'heureuse inspiration qui l'a guidé dans cette circonstance; elle traduira certainement un écho dans l'esprit de tous nos nationaux, sans acception de parti.

Durant toute la journée, la *Sémiramis* a été pavoisée de tous les pavillons connus, rien n'est élégant, gai et imposant à la fois comme un bâtiment de guerre en habits de fête. La *Sémiramis* est un beau navire, malgré son âge déjà respectable, l'une des plus belles frégates de la marine française, présentait un spectacle charmant, une véritable féerie. L'excellente musique du navire animait la scène, resplendissante de luxe, de toilettes, d'uniforme brillants et d'entrain. A bord, tout était élégant décoré de pavillons multicolores, de trophées d'armes, de panoplies formées de toutes sortes d'instruments et d'appareils ingénieusement disposés.

Les hôtes étaient de nationalités aussi diverses que les enseignes, et toutes les langues se parlaient à l'abri de tous les drapeaux. Il y avait un grand nombre de dames françaises et américaines, rivalisant d'élégance et de beauté; jamais peut-être il ne s'était déployé à New York autant de grâce, de courtoisie et d'observation féminine dans une circonstance analogue. En somme, on s'est beaucoup amusé, on a beaucoup causé, beaucoup dansé, bien déjeuné, et dansé de nouveau avec un redoublement d'entrain. La fête s'est continuée ainsi jusqu'à la nuit close, et chacun s'est retiré en regrettant vivement que ces fêtes soient si rares en Amérique.

CONCLAVE AURORE No 11—Ce conclave donnera mercredi, à Carrollton, un concert-promenade et une soirée dansante qui commencera à 6 heures. A en juger par les préparatifs qui ont été faits, et par les noms qui figurent dans les divers comités d'invitation, de réception, d'exécution, nous croyons que l'affaire sera brillante. Nous remercions beaucoup nos frères les organisateurs de ce concert dansant de nous avoir adressé des invitations.

TRAMBERT.—MM. Wagner et Meyer informent leurs clients et le public en général qu'ils ont transféré leur établissement de la rue du Camp, No. 51 au No. 166 de la rue du Canal, en face de l'église de Christ, où ils continuent le même genre d'affaires qu'avant. Ils ont toujours un vaste assortiment de miroirs, glaces, gravures, chassis, cadres, cornichés de fenêtres et stores, etc., etc., et leurs prix sont des plus modérés.

☞ Pour tout ce qui concerne le CARDNER'S DIRECTORY, s'adresser par lettre à MORRIS LEVY, Boîte No 57, Post Office, Nouvelle-Orléans. 6

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagnie aussi commode que juste.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

MARBRES—M. James Reynolds, rue Poydras No 160 et 162, annonce qu'il a reçu un magnifique lot de marbres pour cheminées et pour tombes, qu'il peut donner à bon marché. Ces marbres sont travaillés suivant les derniers et les plus élégants dessins. Le public est invité à aller les examiner avant d'acheter ailleurs.

☞ Si vous voulez annoncer dans le GARDNER'S DIRECTORY, pour 1870, bâtez-vous! Adressez vos ordres à MORRIS LEVY, 5, Commercial Place, ou par lettre, Box No 57, Post Office, Nouvelle-Orléans. 6


## Les Japonais en Californie.

Nous avons déjà annoncé il y a plusieurs jours que M. Schnell, agent de la nouvelle colonie japonaise, avait fait l'acquisition d'un ranche d'environ 600 acres d'étendue et situé à quatre milles de Placerville, dans le but d'y cultiver les divers produits du Japon susceptibles de croître avec succès en Californie. Nous apprenons aujourd'hui que le projet de la Compagnie est de fonder au cet endroit un village japonais, qui doit prendre le nom de Wakesato. Chaque famille y aura son cottage avec jardin potager et d'agrément, car on sait que les Japonais sont grands amateurs de jardinage, où ils déploient une certaine symétrie qui est le propre de leur caractère. Une immense pépinière, à l'usage de la Compagnie, sera formée de tous les arbres et plantes du Japon, tels que le mûrier, l'arbre à thé, le bambou, le *riz*, le cerozyle (arbre à cire), etc.

Les mûriers seront plus tard arrachés de la pépinière pour être répartis également entre chaque famille, qui devra les transplanter dans son lot et se charger de la nourriture de ses propres vers à soie ainsi que du filage des cocons, pour lesquels une certaine somme lui sera allouée par la Compagnie en raison de leur qualité et de la quantité. La soie grége sera ensuite envoyée aux manufactures locales ou vendue pour l'exportation.

Le thé sera cultivé d'après les mêmes principes, chaque famille récoltant les feuilles des arbres à thé qu'elle aura plantés et pour lesquels elle sera rétribuée proportionnellement par la Compagnie. Il en sera de même pour la vigne qui sera plantée aux endroits les plus propices.

La culture du bambou, en outre de son usage multiple, fournira un comestible excellent. On sait que les jeunes pousses de cette plante germinée ont les vertus de l'artichaut et de l'asperge; elles sont délicieuses, tendres et plus nutritives qu'aucun autre légume. Le bambou croît parfaitement adjacent des collines et son utilité sera appréciée plus tard comme elle le mérite.....

Le cerozyle ou arbre à cire fournira un produit précieux pour l'ébénisterie. On en obtient la cire en écrasant et faisant bouillir la noix qui est le fruit de cet arbre, qui ressemble beaucoup à notre noyer et dont une incision dans l'écorce donne le fameux vernis du Japon.

Quant au riz, il ne sera cultivé dans les endroits marécageux que pour l'usage spécial de la colonie. A cet égard il nous semble surprenant que les Chinois, qui sont établis en Californie depuis si longtemps, n'aient pas encore songé à tenter ici ce genre de culture dans laquelle ils sont experts. Cela tient probablement à des préjugés enracinés chez eux, qui leur interdisent de propager leur industrie à l'étranger.

Il est certain cependant que la culture du thé peut devenir une affaire de grande importance, si elle réussit en ce pays. Nous avons aujourd'hui une immense quantité de terres bouleversées par l'exploitation minière, qui restent improductives et abandonnées. Cette industrie nouvelle leur rendrait la vie et ranimerait le commerce languissant des villes de l'intérieur. Il est à remarquer, du reste, que ces districts miniers se trouvent à peu près dans les mêmes conditions de climat et d'altitude que les régions si renommées pour la culture du thé dans l'Hindoustan et sur les versants des monts Himalaya, où les Anglais ont très bien réussi. Pourquoi donc n'en serait-il pas le même ici, avec l'aide d'hommes spéciaux aussi intelligents et industrieux que les Japonais? En tout cas, la chose vaut bien la peine d'être tentée, et avant peu nous serons fixés à cet égard.

Nous avons appris qu'une autre colonie japonaise vient de s'installer dans le comté d'Alameda. Le chef de cette petite colonie est un agriculteur distingué, qui aurait occupé, dit-on, des emplois éminents au Japon. Il aurait même été gouverneur de la ville de Yeddo, capitale de l'empire japonais, qui rivalise en population avec nos plus grandes cités européennes.

C'est le devoir et l'intérêt de la Californie d'encourager ces nouveaux émigrants. Laissons de côté tous nos vieux préjugés et ne voyons en eux que des travailleurs d'élite qui viennent apporter ici une industrie nouvelle qui peut devenir un jour une véritable source de richesse pour le pays.

(*Courrier de San Francisco*)

☞—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On peut payer moins.

## COURRIER EUROPÉEN.

Paris, 25 juin.

La politique intérieure, les problèmes sociaux, telles sont ce matin encore les thèses favorites de la presse parisienne.

L'*Opinion nationale* entreprend une peinture du gouvernement personnel. Son pinceau, chargé de couleurs sombres, trace, sans le flatter, le physionomie de ce pouvoir, les *prétentions* *défunts*, les qualités *qu'il perte et avoir*, ses mérites et ses démérites révélés par les faits.

Le *Temps*, de son côté, se ménage pas le régime représentatif.

Le gouvernement parlementaire, dit-elle, prévaut dans presque tous les pays de l'Europe; or, "que fait-il en Espagne, en Prusse, en Angleterre, où ce malheureux bill d'Irlande lutte si péniblement contre toute une accumulation d'obstacles constitutionnels.

"Que fait-il de l'Italie qui n'a jamais traversé une crise plus mouvementée? Que fait-il de l'Autriche? Que fait-il de l'Espagne?

"Si l'Allemagne seule, dans ces derniers temps, a fait un œuvre, n'est-ce pas au pouvoir personnel qu'elle en est redevable?

"Avouons le donc, ajoute la *Liberté*, le pouvoir personnel n'est pas aussi méprisable qu'on le pense et qu'on le dit. Qu'est ce, après tout, que ce pouvoir tant décrié, sinon le pouvoir naturel et le plus irrésistible de tous les pouvoirs, le pouvoir du gèbe humain?

Le *Peuple* se montre plus éclectique. Le gouvernement personnel le satisfait, mais il ne repousse pas complètement la responsabilité ministérielle, pourvu qu'elle n'existe point à l'état de principe constitutionnel et de droit rigoureux. "Ce sera, si l'on veut, dit-il, la conciliation et l'accord utilisable venant se substituer d'une façon heureuse à la tension rigide du droit strict; il y aura là un acte de discernement sécurogne, mais il y aura ni une injonction absolue, ni une soumission forcée du point de vue juridique.

La *Patrie* assure au *Temps* qu'elle respecte les décisions du suffrage universel, mais elle ne veut point,—et elle n'est pas seule, et elle ne veut point,—qu'on lui "*résolution*" la où les électeurs ont écrit "*confirmation*", et qu'on substitue "*renversement*," lorsque le peuple est écrit "*progrès*?"

Nous ne suivrons pas la *Presse* dans sa discussion sur le devoir, pour le Corps législatif, de rétablir et d'assurer la liberté électorale, ni le *Journal des Débats*, dans les variations qu'il exécute sur le thème que "le candidatus offi-cielle ait abusé triomphé en raison inverse du degré d'instruction des électeurs."

Nous avons trop de hâte de revenir aux questions sociales que nos confrères dans la presse agitent en ce moment avec tant d'opportunité. L'*Union* nous y convie, du reste, et aujourd'hui, avec une bonne grâce dont il convient de lui tenir compte.

Il est vrai que nous n'avons pas attendu son invitation pour aborder les problèmes sociaux, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée.

Que l'*Union* nous permette toutefois de le lui dire, elle nous en sera de bien peu d'autres moyens, un pessimisme qui ne laisse point assez de place à l'espérance. Lorsqu'elle soupire que "son patriotisme s'attriste de ce relâchement de tous les liens, de cette débandade morale, de cette perturbation maladive d'une société sans point d'appui, et de la marche ingénieuse du vaisseau qui chasse sur ses ancres," est-elle bien certaine de ne point plier sous le poids d'une misérable morale qui assombrit pour elle l'avenir? "Le mal est profond," dit-elle; soit, et nous l'avons reconnu bien en la citant, mais comment y remédier-t-elle?

Serait-ce en embrassant à ce qu'elle appelle un "*système sûr*," les chimères politiques auxquelles elle aspire, et qui sont bien plus usées encore?

Le *Français*, qui traite aussi *ex professo* les thèses économiques, tombe dans un piège plus grave: il confond les questions sociales avec le socialisme. Les profonds penseurs qui ont vieilli sur l'étude des problèmes sociaux n'ont point existé pour lui, sans doute. MM. Hugelmann, Raspail, d'Alton-Shée, Rochefort résument tout pour lui la science. Illustrée de Nay, les Planqui, les Simondi, les Rossi et tant d'autres. Eu y réfléchissant on peu le *Français* reconnaîtra qu'il a mal choisi son champ d'observations, et que l'étude des questions sociales, en dehors des divagations socialistes que la science est étolignée de clarlatanisme.

A l'*Avenir* paraît décidément dans son erreur sur la prétendue difficulté électorale qu'il a si juridiquement soulevée; et, ce qu'il y a de plus, c'est qu'il l'aggrave.

A ses yeux, l'unanimité est nécessaire pour constituer l'électeur. L'article 12 du décret de 1852 n'a rien qu'il a *électeurs plusieurs*.

L'épithète est assez plaisante; mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'article 26 délègue éligibles "tous les électeurs âgés de vingt cinq ans," et que l'article 12 n'énonce comme condition, pour être *électeur*, que d'être Français, d'avoir vingt et ans accomplis et de jouir des droits civils et politiques. Telle part, le décret ne distingué entre les électeurs" plutonique" et ceux qui ne le sont pas; la nuance entre la *capacité* et l'*exercice* du droit électoral n'existe que dans l'imagination de l'*Avenir*.

Les nouvelles étrangères font aujourd'hui à peu près défaut.

Si Louis, 13 — Farine 5 25 à 5 80; blé 1 15 à 1 22; maïs 62 à 64; avoine 60 à 75; seigle 17 1|2; whiskey 1 00; porc 33 00 à 33 25; bacon: épaules 11 1|4; plats côtés 17 3|4 à 18 1|4; graisse 18 1|4.

Chicago, 13—Farine 5 00 à 6 95; blé 1 20 1|2; maïs 78 1|2 à 79; avoine 66 1|4; seigle 1 05; whiskey 1 00; mess porc 33 00; graisse 18 1|2; jambons 16 1|2 à 19.

## *Nouvelles des Rivières,*

Vicksburg, 13—Monde: Indiana et Lizzie Gilt à 5 P. M. Descendus: Baker et chaland à 5 h. A. M; Alaska, 5 P. M.; Mollie Able et Commonwalth à 7 P. M. La rivière monte rapidement.

St Louis, 13—Rivière stationnaire.

Louisville, 13—La rivière baisse; 6 pieds 10 pouces dans le canal.

Memphis, 13—Temps calme. Thermomètre 95. Rivière stationnaire. Monde: Longworth, San Brown et Emma No 3.

## *Nouvelles des Passes.*

Passe du Sud-Ouest, 13, 6 h. P. M—Baromètre 29 70. Calme.

Arrivages, steamer Austin, Farwell, 5 10 P. M., Galveston et Indianola à C. A. Whitney & Co.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Londres, 13—Napoléon cède au Corps législatif. Aucun changement dans la ministère n'a été encore annoncé, mais les dépêches du Cabinet est chose certaine. Pendant la durée de la crise, l'Empereur a fait preuve d'un tact parfait et d'une finesse d'esprit.

Il a réuni dans un dîner et une soirée à St-Cloud, presque tous les membres du Corps législatif; il a été entouré d'une façon très enjouée avec plusieurs d'entre eux, des différentes nuances d'opinion et le tour de sa conversation était extrêmement vif et spirituel.

## PAR LE TELEGRAPHE.

DEPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

### Entente de l'Empereur et du Corps Législatif.

### Convocation du Sénat.

### Le Great Eastern à St Pierre-Miquelon.

## *Nouvelles européennes.*

Londres, 13 juillet—La proposition de renvoyer à 3 mois la lecture du bill de l'Eglise Irlandaise a été repoussée, le bill a eu sa troisième lecture. La clause par laquelle les évêques devaient avoir le droit de conserver leurs sièges à la Chambre des Lords a été supprimée et remplacée par une nouvelle clause d'après laquelle des résidences pourvues de meubles et des dépendances seront mises à la disposition des catholiques et des presbytériens. Le bill a passé après cela et les Lords se sont ajournés après une séance animée.

Paris, 13 — On annonce officiellement que le Sénat sera convoqué pour le 2 août. La session du Corps Législatif sera immédiatement prorogée. La démission des ministres sera acceptée, mais ils resteront en place jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés.

Brest, 13 — Une dépêche du Great Eastern annonce l'heureuse arrivée de ce bateau dans les eaux de St Pierre et Miquelon. Mais un épais brouillard l'a empêché de trouver le câble attaché à la terre. Le câble de mer a été coupé et attaché à une bouée afin de prévenir tout accident, et jusqu'à ce que le temps se soit éclaircie.

Vienne, 13—L'évêque Lenz a comparu devant une cour civile, reconnu coupable d'avoir professé des doctrines subversives et de nature à troubler l'ordre public, il a été condamné à trois mois d'emprisonnement.

## *Nouvelles de la Havane.*

Havane, 13 juil—Le héros, steamer américain, venant de Samana, a été retenu à Porto Rico, soupçonné d'être au service des rebelles.

Havane, 12 juil—Frets pour les ports du Nord: Cabres 1 50, boucaut 5|8 à 3, mélasses $4 à 4 75. Le décret décret ordonnant la fermeture de certains ports retarde les arrivages de mélasses. Marine dans le port: 24 navires—28 barques et 10 goélettes.

## *Nouvelles de Washington.*

Washington, 13—Le général Sheridan est ici. Recettes du Revenu intérieur ce jour $829,000. Sherman part samedi; son absence durera deux semaines. Rawlins part demain; il sera absent deux semaines.

Señor Lemus, l'envoyé chilien, est de retour.

La demande d'emploi présentée par Mary Walkers, docteur en médecine, a été finalement rejetée par Boutwell.

Washington, 13 juil—Le jugement d'une négresse qui a assassiné un blanc se poursuit devant le juge Fisher. La moitié du jury est composée de nègres.

La *Tribune* discute les élections de la Virginie, et examine la question de savoir si les membres de la Législature doivent, avant d'occuper leurs sièges, prêter le serment d'épreuve. Ce journal s'exprime ainsi: "Cette antinomie n'existe pas dans les autres législatures des autres Etats, pourquoi n'en serait-il pas de même en Virginie? Chacun devrait prêter serment d'allégeance à la Constitution des Etats-Unis, mais sans être contraint d'affirmer qu'il n'a jamais prêté à la rébellion ni aide, ni appui.

Exiger le serment d'épreuve nous paraît être un obstacle à la prompte mise en pratique de la Reconstruction.

Recettes de la douane du jour au 10 juillet, $4,250,000.

Le Cabinet ne s'est pas occupé aujourd'hui des élections du Mississippi. On peut considérer le 1er mardi de novembre comme la date certaine des élections dans le Mississippi et le Texas.

Washington, 13 juil—S. J. Kenedlas a été nommé agent du Trésor.

## *Nouvelles Diverses.*

Galveston, 13 — Des dépêches spéciales de Columbus annoncent que le Colorado est plus grand que jamais. La population de cette ville s'élève à 17 pieds 8 pouces, mais elle baisse lentement. La ville est entièrement submergée; les eaux ont débordé dans le chemin de fer entre Alleyton et Columbus a été grandement endommagé entre Alleyton et Eagle Lake. Plusieurs personnes, dont le nom est inconnu, ont été noyées à Eagle Lake, près de Columbus. Alleyton était six pieds sous l'eau. On a vu des cadavres passer entraînés par les eaux. Les pertes sur les récoltes, sur les plantations à Eagle Lake. On présume que les habitants ont péri.

Eagle Lagoon, l'eau baisse lentement; la place publique est encore couverte de quatre pieds d'eau. On prétend que Bastrop et Webberville ont été submergés; plusieurs personnes ont péri. Ces villes sont situées sur des terrains plus bas que ceux de Lagrange.

Le Brazos est très haut et continue à monter.

New-York, 13 juil—Americus (Ga) a battu Lady Thorn hier, à une longueur de tête. La Bourgogne, 39, pendant la durée des vacances.

L'EX-MAIRE MONROE—L'hon. J. T. Monroe, ci-devant maire de la Nile-Orléans, et résidant à Savannah, est actuellement ici; il paraît jouir d'une bonne santé.

SAUVETAGE—Un habitant de l'intérieur de la Louisiane, M. George Randolph, passant samedi soir sur les wharfs, lorsqu'arrivé à la hauteur du steamer Sophia accidentellement tombé dans le fleuve. Ne sachant pas nager, il était de plus très gêné par ses vêtements pour le faire, M. Randolph allait périr, lorsque le bateau de nuit No 1 qui traversait le fleuve, chargé par la police du fleuve est venu à son secours. M. Randolph en a été quitte pour un bain. Mais il a été dépouillé de ses pantalons de gardes de service dans les Conseils de ville, appeler des divers ordres ou jugements, et user de tous moyens pour soutenir le gouvernement légal actuel de la ville.

Ces résolutions sont adoptées. Oui—MM. Fandrée, Rose, Lagan, Walker, David Stirling, Barnes, Paisley, Wynne, Farrell, Bernard, Ti. Non—MM. Camp et Kearny, 2.

Résolution amendant la loi concernant la course des chemins de fer urbains, "City Railroad Company," cinq années de plus pour compléter leur ligne jusqu'aux Casernes. Adoptée

Résolution pour la construction de trois bateaux de sauvetage au prix de $1250 l'un. Adoptée.

Amendement du Conseil des Aldermen à l'ordonnance de la vente de terrains rue Girod à Charles Morgan. Adopté. (Voir le compte-rendu de la séance d'hier soir.)

Lecture d'une communication de M. Gothell, présentant à la ville une note des dépenses qu'il a faites gratuitement pour présenter au nom de la ville de la Nile-Orléans 289 vues photographiques à l'Empereur Napoléon. Un des articles est ainsi conçu:

"Dépenses extraordinaires et inévitables pour me conformer aux usages, à l'occasion d'une audience impériale $50."

La somme est approuvé par le maire et le comité de finance; mais à la demande de M. Gothel, cette réclamation est retirée.

La séance est levée.

Nous lisons dans le *Figaro*:

Aujourd'hui que le tiers de la Chambre est indépendant, l'opposition doit tenter pas un coup de main, et tentera de chasser le ministère la génération d'hommes qui perd l'Empire et le pays et de la remplacer au besoin.

Il faut que la gauche devienne l'Ecole polytechnique de ministres.

Et je demande aux brailards de réunions publiques, aux criards de la rue, aux bavards de cafés: quel mal verraient ils à ce qu'on limite leur fait coutumier de la manière suivante:

Ministre d'Etat, M. Jules Favre.